

Abidjan, le 22 novembre 2018

Séminaire-atelier sur la gestion numérique du travail parlementaire à Abidjan

Le programme Numérique @PF a organisé, les 21 et 22 novembre 2018, un séminaire-atelier sur le thème « La gestion numérique du travail parlementaire » à la demande de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire (ANCI). Destiné aux fonctionnaires parlementaires, les travaux ont alterné présentation théorique et cas pratiques. Tous les services administratifs de l'Assemblée ont été associés et représentés.

Les participants ont pu entendre un message du Secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Jacques Krabal, lors de la séance d'ouverture. Ce dernier a souligné que « *la Gestion électronique des documents permet par des actes concrets de résoudre les difficultés inhérentes à des parlements en développement, notamment en rationalisant les coûts et en partageant les ressources. Il s'agit d'un enjeu institutionnel mémoriel et juridique majeur derrière une technicité assumée et des processus éprouvés.* »

M. Alain Acakpo Addra, directeur des services législatifs, représentant le Secrétaire général, M. Latte N'drin Ahouanzi, a, quant à lui, indiqué que « *la thématique de ce jour est d'une grande importance puisqu'elle se propose de nous conduire à une pratique plus rationnelle de la gestion de nos documents parlementaires par une véritable dématérialisation et par une meilleure organisation. Les objectifs qui en sont attendus se résument en clarté, efficacité, productivité, gain de temps et d'argent. C'est dire l'intérêt que revêt pour nous cette formation qui va dans les sens de doter notre Institution de méthodes et d'outils de travail qui aident à la situer au nombre des Institutions modernes.* »

M. Benadjingar Djérabé Goldum, Chef du département Systèmes et réseaux de l'Institut Africain d'Informatique (IAI), a échangé avec les participants sur la dématérialisation des documents et sur les fonctions clés de la gestion électronique des documents. Les participants ont également abordé la spécificité de la gestion électronique des documents dans le traitement de l'information parlementaire et notamment dans celle du courrier à l'ANCI.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.

Le séminaire a également été coanimé par les cadres de l'Assemblée et leur a permis de clarifier les enjeux de la dématérialisation, d'évoquer les difficultés rencontrées et de proposer des solutions partagées pour leur Assemblée.

L'évaluation finale du séminaire a souligné la pertinence du thème en adéquation avec les besoins de l'Assemblée et rappelé les apports des actions numériques de l'APF dans l'amélioration des supports et de conditions de travail à l'ANCI.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.